

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC LONGWY HAUT, 22 RUE MERCY 54400 LONGWY déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M ALCARAZ Thierry, représentant de la société AA Consulting S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 4 RUE ALFRED MEZIERES 54400 LONGWY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
ALCARAZ Thierry	750	750 €
ANDREE Valérie	250	250 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30087 30087 00021480301 27

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 août 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14


PASTANT Jean-Benoit
Chargé d'Affaires professionnels
jeanbenoit.pastant@cic.fr



